



PROJET DE TERRITOIRE

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Auch

Partie 2

LES ORIENTATIONS

Juin 2018



Le Projet de Territoire
exprime une vision transversale et partagée
de l'avenir du Pays d'Auch,
qu'entendent faire valoir les élus du Pays d'Auch
et les acteurs de la société civile,
qui en seront les signataires.

Ce document fondateur,
qui demande à être rendu vivant,
tout au long de la démarche
se structure en 3 parties,
afin de faciliter sa mise en œuvre.

[PARTIE 1] A partir du diagnostic réalisé ...



[PARTIE 2] **le projet se structure autour de
3 Orientations
déclinées en Axes
puis en Mesures Opérationnelles ...**



[PARTIE 3] servant de cadre à un Programme d'actions
regroupant 20 Fiches opérationnelles.

[Partie 2]

Les orientations du Projet de Territoire du Pays d'Auch

1^{ère} orientation

- Réunir les conditions
pour développer
les richesses du territoire

2^{ème} orientation

- Conforter une armature
pour soutenir
la vitalité des bassins de vie
du Pays d'Auch

3^{ème} orientation

- Affirmer un territoire
à haute qualité humaine,
environnementale et paysagère

1^{ère} orientation

⇒ 4 axes

Réunir les conditions pour développer les richesses du territoire

1. Inscrire le territoire dans la dynamique régionale en favorisant son désenclavement
2. Faire valoir les atouts du territoire dans la dynamique régionale à travers les filières d'avenir
3. Consolider l'existant et développer des actions nouvelles en gardant et en créant les richesses à partir du « déjà-là »
4. Renforcer la communication économique territoriale en valorisant les qualités du territoire

2^{ème} orientation

⇒ 3 axes

Conforter une armature de territoire pour soutenir la vitalité des bassins de vie du Pays d'Auch

1. Faire valoir l'armature de centralités portée par le Projet de territoire
2. Promouvoir des démarches de projet pour établir les lignes de force de la revitalisation des territoires
3. Prendre appui sur des leviers thématiques pour accompagner la montée en gamme de l'armature

3^{ème} orientation

⇒ 4 axes

Affirmer un territoire à haute qualité humaine, environnementale et paysagère

1. Amplifier la transition écologique et énergétique, support de développement et de l'image d'excellence du Pays d'Auch
2. Activer la dimension culturelle, sportive et associative comme un relais puissant de vitalité et de lien social
3. Affirmer les valeurs du territoire et cultiver son positionnement
4. Le projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac : un levier innovant et transversal

1^{ère} orientation

**Réunir les conditions
pour développer
les richesses du territoire**

⇒ Enseignements du diagnostic

ATOUTS

- Une image positive pour le bien vivre et le cadre de vie,
- Des productions d'excellence : le 1^{er} département bio de France, des filières de qualité, une terre agricole et d'élevage
- Une économie qui repose sur :
 - la force de l'existant et du développement endogène
 - l'assise du secteur présentiel
- Un territoire pionnier et de référence en matière de numérique,
- Trois chaînes de valeur économique ayant une forte capacité d'entraînement et d'impact sur le territoire :
 - Agriculture- Agroalimentaire-Transport/logistique,
 - Mécanique-Aéronautique-Equipements,
 - Tourisme-Hébergement-Restauration,
- Une place importante prise par l'enseignement supérieur et la formation,
- Des gisements et des potentiels autour du bois et des activités associées à la transition énergétique,
- Des démarches innovantes, prises collectivement pour soutenir des filières ou aider à enclencher de nouveaux modèles (agroparcs, abattoir...).

FAIBLESSES

- Une qualité d'infrastructures routières (RN124, RN21) et ferroviaires qui freine la capacité d'Auch à s'inscrire pleinement dans le jeu métropolitain,
- Un enclavement en cascade très pénalisant pour l'ensemble des territoires du Pays d'Auch et qui limite l'accroche à la dynamique régionale,
- Une économie productive qui ne retient pas suffisamment la transformation et la création de valeur ajoutée,
- Un manque de visibilité de l'image de marque.

➔ **AXE 1.1**

Inscrire le territoire dans la dynamique régionale en favorisant son désenclavement

Il s'agit ici d'aménager et de rétablir les fondamentaux de la compétitivité structurelle du Pays d'Auch, tout en préservant les équilibres du territoire gersois (maintenir et renforcer les liens entre les territoires sans créer des effets d'aspiration des activités et de l'emploi au-delà du Pays d'Auch).

Mesure opérationnelle 1.1.1

Assurer le désenclavement routier

Revenir sur l'enclavement en cascade qui pénalise l'ensemble des territoires du Pays d'Auch :

- la RN 124,
- la RN 21,
- le contournement Est de l'agglomération auscitaine,
- la qualité du réseau secondaire.

Mesure opérationnelle 1.1.2

Assurer le désenclavement ferroviaire

Une infrastructure stratégique pour exploiter les potentiels et activer les réciprocitys avec la métropole régionale.

Mesure opérationnelle 1.1.3

Coordonner les différents modes de transport

Une meilleure desserte des territoires isolés au sein du service public régional des transports qui incombe à la région Occitanie.

Mesure opérationnelle 1.1.4

Favoriser le numérique et la téléphonie mobile

Un territoire connecté pour développer, organiser, mailler et stimuler les usages du numérique et de la téléphonie.

➔ AXE 1.2

Faire valoir les atouts du territoire dans la dynamique régionale à travers les filières d'avenir

La construction de liens forts avec la dynamique régionale et la métropole toulousaine repose ici sur la valorisation des potentiels et des compétences de l'excellence gersoise, sur la consolidation des chaînes de valeur ayant une forte capacité d'entraînement et d'impact sur le territoire.

Mesure opérationnelle 1.2.1

Affirmer et développer les filières économiques structurantes

- Agriculture et Agroalimentaire : un territoire leader dans la production et la transformation de produits biologiques et de produits de qualité,
- Aéronautique et Mécanique : un écosystème en lien avec la filière d'excellence de la métropole,
- Enseignement Supérieur/ Formation : un pilier d'ancrage et d'activation de l'innovation,
- Tourisme-Hébergement-Restauration : un secteur catalyseur des forces et des qualités du territoire, contribuant à l'attractivité touristique régionale.

Mesure opérationnelle 1.2.2

Faire émerger ou conforter des filières qui permettent de faire face aux défis de la transition énergétique

- Le Bois : une ressource et un potentiel à revaloriser,
- Les Eco-énergies ou énergies renouvelables.

Mesure opérationnelle 1.2.3

Mobiliser l'offre de foncier stratégique en cohérence avec l'ambition d'excellence

- Les sites d'activités structurants,
- Les outils de mobilisation foncière existants (établissement foncier Régional Occitanie, Safer, Terre de liens, etc.)

➔ AXE 1.3

Consolider l'existant et développer des actions nouvelles en gardant et en créant des richesses à partir du « déjà-là »

Le renforcement des secteurs déjà en place est la première priorité de création de richesses, d'affirmation de la vitalité et de l'attractivité des territoires du Pays d'Auch. Il s'agit d'anticiper le renouvellement générationnel, d'accompagner les transmissions et les reprises d'activité des commerçants, des artisans, des entreprises (agricoles, TPE, PME).

Il s'agit aussi d'adapter les réponses au profil des entrepreneurs du territoire : structurellement un réseau de petites et très petites entreprises ayant peu de capacités d'investissement.

Mesure opérationnelle 1.3.1

Proposer un accompagnement et une offre immobilière de foncier d'activités adaptés aux entreprises du territoire

- prenant en compte les multiples dimensions qui entourent les conditions d'installation et de développement des entreprises (logement, emploi du conjoint ...),
- qui soit proactif sur les situations de transmission/ reprise (artisans, commerces, agriculteurs...).

Des offres adaptées au territoire, « le cousu main » proposant des solutions agiles (prenant appui sur l'expérience des agroparc) pour permettre le développement des entreprises endogènes et favoriser l'installation des porteurs de projet :

- offrir des solutions modulables (adaptables et accessibles...), des formules évolutives dans le temps,
- intégrer des services (mutualisation, à la carte...),
- proposer des modèles entrepreneuriaux stimulant l'envie d'entreprendre en tirant parti des usages du numérique et des qualités du territoire (tiers-lieux, espaces de co-working, Soho-Solo, télétravail...).

➔ AXE 1.4

Renforcer la communication économique territoriale en valorisant les qualités du territoire

La promotion de l'image du territoire est à porter au dehors comme au-dedans :

Vers l'extérieur, autour de la façon de parler du territoire au sein de l'entité GERS et en soulignant ce qu'il doit mettre en avant pour se différencier et pour faire valoir son attractivité,

Vers l'intérieur, afin de sensibiliser et de faire connaître les ressources auprès des acteurs (entreprises, habitants).

Au final, il s'agit de renforcer la montée en compétence de l'ingénierie territoriale, de renouveler les modes de faire et d'agir ensemble, de décroisonner, de monter en compétence et de s'engager collectivement.

Mesure opérationnelle 1.4.1

Mettre en place un observatoire économique territorial

en continu, prenant appui sur le travail fin d'analyse des échanges économiques et du positionnement des secteurs stratégiques d'activité mené par Gers Développement et par les outils régionaux (Agence Ad'OCC).

2^{ème} orientation

**Conforter une armature de territoire
pour soutenir
la vitalité des bassins de vie du Pays d'Auch**

⇒ Enseignements du diagnostic

ATOUTS

- La fonction motrice d'Auch s'affirme au sein du territoire et de l'espace départemental. La consolidation de la ville centre et de l'agglomération joue au bénéfice de l'ensemble du territoire,
- Des démarches collectives et des réponses volontaristes développées par les EPCI pour rendre accessible l'offre de services à la population et satisfaire à la diversification des besoins sur tous les âges,
- Un rayonnement touristique qui se traduit par la venue de visiteurs, donc de consommateurs qui permet d'asseoir les bases de l'économie présente.

FAIBLESSES

- Affaiblissement de la maille de proximité, soumise à des effets de seuil (masse critique, démographie), à l'accélération des fragilités (renouvellement générationnel). Elle est en difficulté pour répondre aux besoins liés à la vie quotidienne des habitants, aux attentes des entreprises et des visiteurs du territoire,
- Vulnérabilité des centres (Auch, bourgs structurants...) qui éprouvent des difficultés à accomplir leurs rôles d'animation du territoire et d'accueil touristique,
- Ruptures d'égalité dans les territoires fragiles exposés à des effets en dominos et au décrochage,
- La consolidation du cœur urbain de l'agglomération est appelée à jouer au bénéfice de l'ensemble du Pays d'Auch et des territoires Gersoises. Mais cette fonction ne répond pas aux défis de la proximité à l'échelle du territoire,
- Des moyens réduits en matière d'ingénierie et de capacités d'intervention.

➔ AXE 2.1

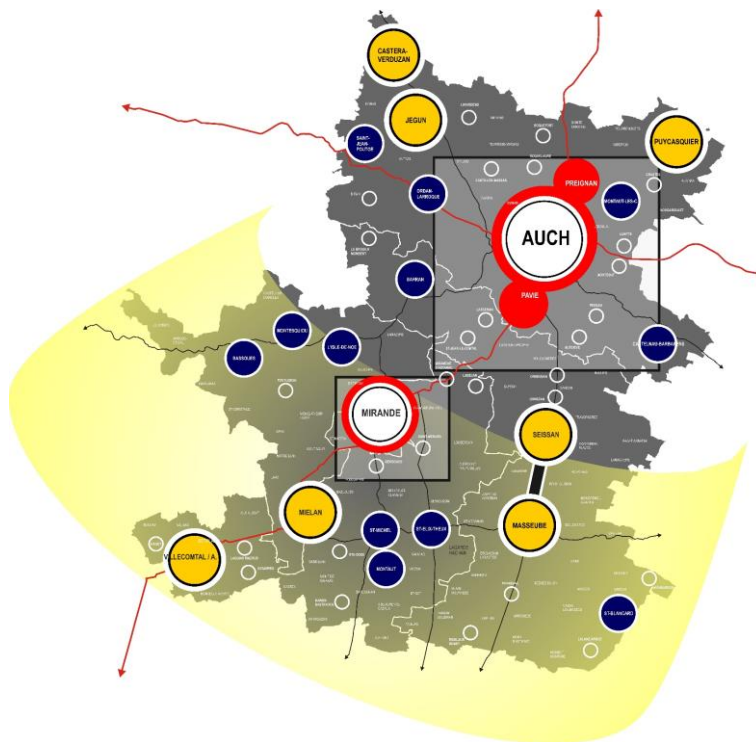
Faire valoir l'armature de centralités portée par le projet de territoire

L'armature portée par le projet de territoire repose sur :

- Un socle territorial fort permettant de couvrir les fonctions de proximité nécessaires à la qualité de vie et à l'égalité des territoires,
- Des points d'appui structurants qui assurent des effets démultiplicateurs afin d'irriguer les bassins de vie et de servir « une ruralité vivante et animée »

Cette armature engage des principes de solidarité territoriale pour assurer :

- Une offre attractive et diversifiée, de qualité permettant de répondre à la montée des demandes et des attentes, à la diversification des besoins, aux nouveaux standards de qualité
- Un cadre de vie donnant aux professionnels l'envie de venir et de rester durablement sur le territoire



Mesure opérationnelle 2.1.1

Faire valoir et partager la vision portée par le Projet de Territoire, dans :

- La politique régionale des bourgs centres,
- Le Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
- Les politiques sectorielles (CAF, MSA...)
- Les documents de planification (SRADDET, SCot de Gascogne, PLU, PLUi à venir...)

➔ AXE 2.2

Promouvoir les démarches de projet pour établir les lignes de force de la revitalisation des territoires

Il s'agit ici de favoriser l'émergence de projets fédérateurs pour soutenir la vitalité des centralités dans le cadre de stratégies collectives, installer des démarches ouvrant sur des partenariats opérationnels.

Mesure opérationnelle 2.2.1

Promouvoir les démarches de projet en mobilisant les acteurs locaux et mobiliser l'ingénierie nécessaire

Avec une mobilisation des acteurs, des actions de participation et de concertation en lien avec la stratégie régionale en capacité de définir les stratégies opérationnelles de renouveau des territoires adaptées à chaque contexte (coordination / mutualisation des moyens).

➔ **AXE 2.3**

Prendre appui sur des leviers thématiques pour accompagner la montée en gamme de l'armature

Le maintien, la consolidation et l'attractivité des points forts de l'armature de territoire font appel à la mobilisation et la mise en cohérence d'une large panoplie de moyens. Il s'agit de développer les initiatives et les capacités d'intervention dans le domaine de l'habitat, de l'économie de proximité, des services, de la qualité des espaces pour assurer la sécurisation de l'existant et la montée en gamme du territoire.

Mesure opérationnelle 2.3.1

Faire de l'habitat un levier du regain d'attractivité et de vitalité des territoires

Amélioration de l'efficacité énergétique et des conditions d'habiter, offre accessible en accession et en locatif pour accompagner les parcours résidentiels et la mixité générationnelle, nouvelles expériences donnant l'envie de venir, recyclage de la vacance...

Mesure opérationnelle 2.3.2

Veiller au maintien d'une économie de proximité

Commerces, artisanat, offre de santé, services publics...

Mesure opérationnelle 2.3.3

Adapter, moderniser, mettre en réseau les offres de services en direction des publics

Services enfance, seniors, loisirs, éducatifs, culture, vie associative...

Mesure opérationnelle 2.3.4

S'appuyer sur l'aménagement des espaces publics

3^{ème} orientation

**Affirmer un territoire à haute qualité
humaine, environnementale et paysagère**

⇒ Enseignements du diagnostic

ATOUPS

- Un territoire du « Bien vivre »,
- Un territoire préservé et engagé, à proximité de la métropole intense, dont l'ADN porte des valeurs qualitatives et s'appuie sur de multiples dénominateurs : qualité humaine, paysagère et patrimoniale, culture, préoccupation environnementale, ralentissement des rythmes...
- Deux composantes complémentaires : l'Auscitain (Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne), une qualité patrimoniale remarquable ; l'Astarac (Cœur d'Astarac en Gascogne, Astarac Arros en Gascogne, Val de Gers), de grands espaces de nature, un environnement largement préservé en balcon sur les Pyrénées, une terre d'authenticité.
- Une image et des marqueurs de différenciation qui présentent un capital précieux pour mieux entrer en relation et jouer les réciprocitys à large échelle, proposer ce que les autres n'ont pas.

FAIBLESSES

- Déprise des espaces agricoles et des terres d'élevage,
- Pression sur l'eau pesant sur les orientations agricoles et les paysages,
- Dispersion des initiatives touristiques, ce qui ne permet pas de tirer parti des complémentarités.

➔ AXE 3.1

Amplifier la transition écologique et énergétique, support de développement et de l'image d'excellence du Pays d'Auch

En Pays d'Auch, des relais de développement importants existent pour s'inscrire dans ce cap (réduction des GES, production d'énergies renouvelables, orientations vers l'agriculture bio, qualité des productions locales...). Ces ingrédients constituent la matrice de l'identité territoriale que cherche à promouvoir le Projet de Territoire.

Mesure opérationnelle 3.1.1

Développer les initiatives collectives et amplifier les bonnes pratiques

Les initiatives sont déjà nombreuses (PCAET, démarches TEPCV...) et servent de points d'appui pour marquer des avancées. D'autres peuvent être encouragées, engagées, poursuivies en matière de préservation environnementale et de développement local (mobilités durables, ressource en eau, biodiversité, alimentation, etc.).

➔ AXE 3.2

Activer la dimension culturelle, sportive et associative comme un relais puissant de vitalité et de lien social

La vie culturelle, sportive et associative se décline dans les différentes composantes en associant fonctionnement d'excellence, accès à des offres de qualité, mise en réseau des opérateurs. Elle propose une diversité de choix à l'échelle du territoire. En redoublant celle proposée dans le Gers, elle constitue un des moteurs d'une ruralité vivante et attractive donnant l'envie de venir et de rester.

Mesure opérationnelle 3.2.1

Mettre en place les conditions d'un « bon accueil » propice à l'installation et à l'épanouissement des initiatives sur le territoire

Mutualiser les moyens humains et matériels, mettre en réseau les acteurs, encourager les partenariats, travailler sur l'image... Pour confirmer à la fois la plateforme culturelle auscitaine, mais aussi les points d'appui présents sur chacun des EPCI.

➔ AXE 3.3

Affirmer les valeurs du territoire et cultiver son positionnement

La qualité paysagère et environnementale, qui s'exprime à travers de multiples ingrédients dans les différentes composantes du Pays d'Auch est un des marqueurs les plus forts de l'image du territoire. L'Astarac propose de grands espaces de nature et un environnement largement préservé. Le Pays d'Auch met en avant un patrimoine remarquable.

Cette qualité est aujourd'hui un bien commun qui fonde la fierté des habitants et l'intérêt des visiteurs. Elle porte l'image du territoire. Cette valeur redouble d'intérêt tant le Pays d'Auch constitue un territoire vivant qui offre des ressources remarquables à proximité et en contrepoint de la dynamique métropolitaine intense.

Le Pays d'Auch est le support de rythmes plus lents qui le différencient : ce contraste constitue une force et il peut servir de cadre à la construction de réciprocity. La prise en compte de ces qualités s'inscrit dans une vision partagée du devenir du Pays d'Auch et du positionnement qu'il entend établir avec les autres territoires.

Mesure opérationnelle 3.3.1

Mobiliser la qualité paysagère et patrimoniale

La protection et la mise en valeur du patrimoine du territoire.

Les nouveaux modèles de développement touristique : SlowTourisme, agrotourisme, itinérance douce, stations sports, destination familles, tourisme vert et de nature...

→ AXE 3.4

Le projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac : un levier innovant et transversal

Une stratégie initiée par les trois EPCI de l'Astarac servant d'accélérateur d'initiatives et de mobilisation des acteurs, vecteur de développement sur un territoire pouvant être élargi à ses espaces mitoyens.

Mesure opérationnelle 3.4.1

Lancer les étapes de la candidature pour la création d'un PNR

Les trois EPCI de l'Astarac (CC Val de Gers, CC Astarac Arros en Gascogne et CC Cœur d'Astarac en Gascogne) se sont lancés dans la démarche. Une suite de validations sont nécessaires pour débiter les étapes de la candidature (étude de faisabilité et d'opportunité, réalisation d'un diagnostic de territoire, élaboration d'une Charte, etc.).

Mesure opérationnelle 3.4.2

Développer les axes de projets à l'échelle du territoire de l'Astarac

Dans un second temps, après validation et lancement de la démarche.

ANNEXE

Mettre en œuvre le projet de territoire : les registres d'action

1 Faire valoir les lignes stratégiques du projet de territoire dans les documents cadres (schémas, plans...)

- Dans le cadre de la planification régionale (SRDEII, SRADDET) : le PETR est associé à leur élaboration et consulté sur toutes orientations régionales à travers l'Assemblée des Territoires,
- Au sein du SCoT de Gascogne : le Projet de Territoire du PETR est un document de référence pour l'élaboration du PADD,
- Dans les schémas sectoriels ou programmes d'aménagement portés par le Conseil Départemental, l'Etat et les acteurs publics (politique régionale des bourgs-centres, programmes visant la transition énergétique ...) : le PETR est déjà identifié comme un acteur clé,
- Les instances créées par la région Occitanie, le PETR est un acteur associé aux orientations régionales. S'agissant de l'exercice de la compétence transport par la Région, l'agglomération d'Auch est membre du Bureau du GART Occitanie.

2 Mobiliser des moyens dans les programmes opérationnels pour mettre en œuvre les actions (appels à projets, dossiers de candidatures...)

- Prendre rang dans la contractualisation pour assurer la mise en œuvre des actions du Projet de Territoire,
- Mobiliser les collectivités (EPCI, communes) et les opérateurs (associations, ...) pour répondre aux appels à projets ou programmes mis en œuvre par l'Etat et les collectivités,
- Tisser des partenariats (constituer des Groupements de Commandes, lien avec d'autres PETR comme pour le GAL avec Portes de Gascogne...) pour promouvoir des réponses innovantes ou atteindre la masse critique.

3 Porter des actions ou désigner des porteurs de projet selon les priorités

- tourisme (rôle du PETR à éclaircir),
- développement économique (rôle de Gers Développement à conforter...)

4 Animer et accompagner pour faire vivre le Projet de Territoire

- Apporter une ingénierie et une animation en direction des porteurs de projet...
- Evaluer, suivre l'avancement du Projet de Territoire,
- Animer le pilotage avec les partenaires : conférence des maires, Gal, Assemblée des Territoires, partenariat avec le Conseil Départemental...